

« Faire entendre le mot « autisme » au Sénat »

Le [Dauphiné Libéré](#) – Isère Nord, 18 janvier 2018



Marie Rabatel, la cofondatrice de l'association francophone de femmes autistes a aussi intégré le groupe de travail de la Miprof

Marie Rabatel poursuit son combat pour les personnes autistes. Elle est atteinte du syndrome d'Asperger. Cette habitante de Saint-André-le-Gaz avait, en juillet dernier (notre édition du 12/07/17), été invitée au lancement de la concertation du 4e plan national autisme. L'occasion notamment, pour la présidente de l'association francophone de femmes autistes (Affa), de rencontrer Brigitte Macron. Là, une nouvelle étape vient de s'ajouter : elle a été conviée aux 5es Assises nationales sur les violences sexuelles, au Sénat, à Paris. De retour dans le Nord-Isère, Marie Rabatel, 43 ans, se confie.

Comment vous êtes-vous retrouvée aux Assises ?

En fait, je suis en lien avec l'association "Stop aux violences sexuelles" et plusieurs autres personnes. On a le même combat. Cette association, qui a organisé les assises, m'a demandé si j'étais d'accord pour venir. Je milite et lutte contre les violences sexuelles faites contre les femmes, et toutes les personnes autistes. L'objectif des organisateurs est de me faire intervenir l'année prochaine pour évoquer l'autisme et les violences sexuelles.

Ces assises n'avaient donc rien à voir avec l'autisme...

Rien en effet, mais le fait d'être présente a permis de faire entendre le mot "autisme" au Sénat. C'est un début. On a tous les mêmes combats, que l'on soit autiste ou pas : on doit s'aider pour faire reconnaître la parole des victimes.

Vous parlez des victimes. Vous-même en êtes une...

Oui, j'ai été victime de violences sexuelles à l'âge de 12 ans, par un voisin... Si j'ai participé à un débat, c'est aussi parce que les intervenants étaient des professionnels. La présence de personnes victimes de violences sexuelles permet d'être plus en accord avec la réalité. Les autistes sont des personnes plus vulnérables.

C'est-à-dire ?

On a une difficulté de communication sociale (ce n'est pas que parler, mettre des mots) et de compréhension. On ne comprend pas les sous-entendus, on voit le danger quand on est "à l'intérieur". Toutes ces petites choses font qu'on ne va pas comprendre ce que la personne va nous demander. Quand une personne autiste victime de viols veut aller à la gendarmerie, elle va se retrouver devant un gendarme. Le fait de ne pas connaître la personne peut la rendre mutique. Ou elle peut aussi se noyer dans ses mots. On est souvent en décalage au niveau émotionnel entre ce que l'on dit et ce que l'on ressent. Si personne n'est formé à l'autisme, on peut faire toutes les lois possibles mais, nous, autistes, on ne sera jamais entendus, d'où mon combat. On est beaucoup à être manipulés et harcelés. On ne s'en rend pas compte. Ces viols sur des personnes autistes augmentent leur handicap de départ.

Depuis les révélations en cascade d'abus sexuels dans le monde du divertissement aux États-Unis, constatez-vous des changements en tant que présidente de l'Affa ?

Davantage de personnes me contactent, oui. Elles me disent que des choses sont arrivées mais je ne sais pas si c'est un viol. Depuis ce scandale, j'ai l'impression que la parole se libère un peu plus dans nos groupes de discussion, même si le déni est toujours présent. Chez les autistes, la parole est discrète, on est silencieux. Il nous est plus facile d'écrire que de parler.

D'autres grands rendez-vous à votre agenda sont-ils programmés ?

Je vais participer au Salon international de l'autisme, à Paris. J'y serai le 7 avril avec Muriel Salmona. C'est une psychiatre qui a fait beaucoup de recherches et d'études sur la psychotraumatologie. Le sujet : "violences sexuelles, déni et traumatisme. Ce qui est nouveau, aussi, c'est que j'ai intégré le groupe de travail de la Miprof, qui est la mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains, au ministère des Solidarités et de la Santé. La prochaine réunion a lieu le 15 février. C'est un bel avancement. L'autisme est un handicap un peu à part des handicaps visuels, avec sa problématique de compréhension et d'expression.

Propos recueillis par Candice HECK